

# Matinale

## Se prémunir des risques à l'export

---

26 novembre 2024



# Sommaire

1. Introduction
2. Maîtriser le risque de change à l'export
3. Protéger ses innovations à l'aide de la propriété intellectuelle
4. La sécurisation des contrats
5. Gestion des transports
6. Se préparer avec une veille réglementaire

# 1. Introduction

---

# 2. Le risque de change

---

M. Mickaël Tiburzio, Directeur de l'international à la Banque de Nouvelle-Calédonie



**Banque de  
Nouvelle Calédonie**

# Maitriser le risque de change à l'export

- ▶ Protégez votre entreprise des fluctuations des taux de change



# Le marché des changes : un aperçu

- ▶ Qu'est-ce que le Forex ?
- ▶ Importance du Forex pour le commerce international
- ▶ Les facteurs influençant les taux de change (économiques, politiques, psychologiques)



# Le risque de change : un enjeu majeur pour les exportateurs

- ▶ Définition du risque de change
- ▶ Conséquences d'une fluctuation du taux de change (exemple : impact sur la marge bénéficiaire)

USD to XPF Chart **+4.64%** (1Y)

● 1 USD = 114.515 XPF Nov 24, 2024, 05:58 UTC

US Dollar to CFP Franc



# Les conséquences du risque de change sur votre entreprise

- ▶ Exemple concret d'une entreprise calédonienne exportant vers l'Asie
- ▶ Scénario 1 : Hausse du dollar (impact positif)
- ▶ Scénario 2 : Baisse du dollar (impact négatif)

Scénario	Taux de change initial (USD/XPF)	Taux de change final (USD/XPF)	Montant reçu en XPF	Impact sur la marge
Scénario 1 : Hausse du dollar	1 USD = 110 XPF	1 USD = 120 XPF	1 200 000 XPF	<b>Marge augmentée</b> : L'entreprise reçoit plus de francs CFP pour ses dollars.
Scénario 2 : Baisse du dollar	1 USD = 110 XPF	1 USD = 100 XPF	1 000 000 XPF	<b>Marge réduite</b> : L'entreprise reçoit moins de francs CFP pour ses dollars.



# Le contrat à terme : une assurance contre les fluctuations

- ▶ Définition du contrat à terme
- ▶ Comment fonctionne un contrat à terme (exemple concret)
- ▶ Avantages du contrat à terme (sécurité, flexibilité) Inconvénients du contrat à terme (coût, manque de flexibilité)



# Le contrat à terme flexible : une solution sur mesure

- ▶ Définition du contrat à terme flexible
- ▶ Avantages : Flexibilité dans le choix des dates de conversion
- ▶ Protection contre les baisses du taux de change
- ▶ Adapté aux entreprises avec des flux de devises irréguliers
- ▶ Comment ça marche : Négociation du contrat
- ▶ Période d'exercice
- ▶ Liquidation du contrat

# 3. La propriété intellectuelle

M. Christophe Carbou, Directeur Innovation



**PÔLE INNOVATION**

..... transfert<sub>nc</sub>..... l'incubateur..... L'ACCELERATEUR  
IDE / PROJET / ENTREPRISE Nouvelle-Calédonie

## La propriété intellectuelle – protéger votre créativité

## Qu'est-ce que la Propriété Intellectuelle ?

C'est l'ensemble des droits de propriété portant sur les créations intellectuelles  
Ils garantissent aux auteurs et créateurs la protection de leurs créations techniques, esthétiques ou intellectuelles,  
en vue de leur exploitation

### Propriété Industrielle

Droits s'acquiert par un dépôt

**Brevets :**

Créations techniques

**Dessins et Modèles :**

Créations Ornementales

**Marques :**

Signes distinctifs

### Propriété Littéraire & Artistique

Droit s'acquiert du fait de la création

**Droit d'auteur :**

Œuvres Littéraires, musicales, graphiques, etc.

**Droits voisins du droit d'auteur :**

Interprétations, productions, éditions, etc.

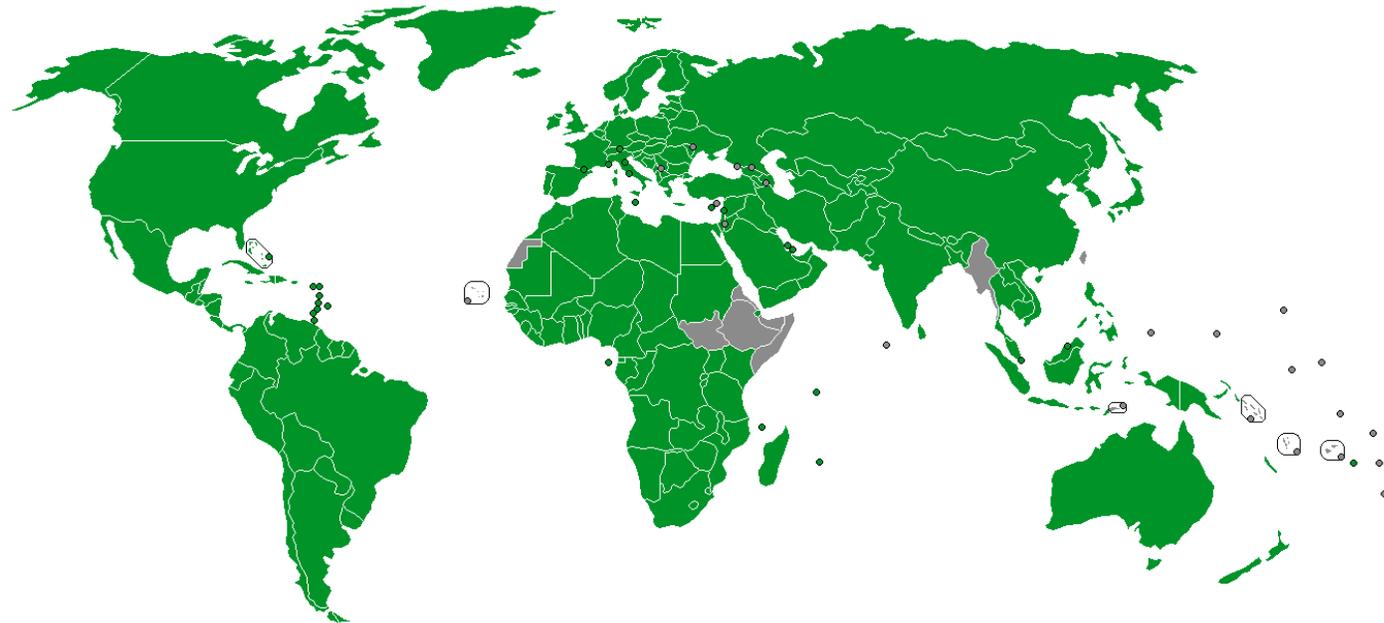
**Droits spécifiques :**

Bases de données, savoir-faire, obtentions végétales, etc.

## Conventions internationales régulant la propriété industrielle

Marques : Protocole de Madrid, 1891 →

Brevets : Convention de Paris, 1883 →



## la Propriété Intellectuelle en Nouvelle-Calédonie ?

Selon les termes des Accords de Nouméa du 5 mai 1998, la compétence légale en matière de droit civil et de droit commercial a été transférée à la Nouvelle-Calédonie. Le régime actuel du droit d'auteur relève du Code de la Propriété Intellectuelle applicable sur le territoire depuis 1992

### **Pour la propriété littéraire et artistique :**

La Société des Auteurs Compositeurs Editeurs de Nouvelle-Calédonie (**SACENC**) joue son rôle de perception et de répartition des droits d'auteur avec 896 sociétaires ayant perçu des droits d'auteur en 2021 (soit 70 % des membres).

### **Pour la propriété industrielle :**

Pas de création d'office calédonien de déclaration, d'étude et d'enregistrement de titres, pas de création locale de la profession règlementée de Conseil en Propriété Industriel, le conseil constitutionnel à tranché : **continuité de service rendu par la France tant que le transfert opérationnel n'est pas acté.**



## Les enjeux de la Propriété Industrielle à l'international ?

### Quelques grands principes :

- Les idées ne sont pas protégeables !
- Un titre de propriété industrielle est un actif immatériel qui génère un droit d'interdire (monopole d'exploitation)
- Il lui est attaché une territorialité dont le discriminant est le pays
- La durée de protection est généralement limitée dans le temps
- Le 'first-to-file' est généralement la règle
- Protéger c'est publier ≠ maintenir au secret
- Le secret est un parfois un préalable nécessaire pour protéger

## Les enjeux de la Propriété Industrielle à l'international ?

### Les points de vigilance :

- La France et les DROM – COM partagent les mêmes droits !
- La régulation se fait essentiellement entre titulaires, il n'y a pas une 'police des marques et brevets' (même si les douanes œuvrent sur les contrefaçons)
- Se mettre dans l'illégalité (contrefaçon sur marques et dessins & modèles, brevets) peut coûter très cher !  
*Avant d'attaquer le marché américain avec une innovation, (protégée ou non) il est prudent d'effectuer une "Freedom to Operate Opinion" afin de vérifier la liberté d'exploitation.*
- Ne pas organiser la protection de ses actifs c'est créer des failles au bénéfice de vos concurrents, de vos fournisseurs et de vos clients !

## Les enjeux de la Propriété Industrielle à l'international ?

### Les points de vigilance :

- Si les droits sont régulés à l'international il y a des spécificités par pays

#### SINGAPOUR

##### ● MARQUES

La législation protège les marques d'usage, il est fortement recommandé d'enregistrer sa marque à Singapour. Attention, une mauvaise représentation du sigle ® (Registered) est un délit pénal. Une application pour déposer des marques (IPOS Go) a été lancée en août 2019, permettant également de faire des recherches de marques similaires en utilisant l'intelligence artificielle : une première mondiale.

##### ● BREVETS

Un programme pilote d'accélération de délivrance de brevets pour toutes les technologies est entré en vigueur le 4 mai 2020 (SG Patent Fast Track), il devrait s'étendre jusqu'au 29 avril 2022. Et, des recherches payantes peuvent être effectuées par une équipe anglophone de l'Office national de PI de Singapour (IPOS), y compris dans les documents publiés en chinois. Il est également possible d'accélérer les procédures de délivrance dans les autres pays de l'ASEAN en passant par Singapour grâce au programme AS-PEC ou encore d'autres accords de type PPH. L'IPOS est connecté avec plus de 30 pays par le biais d'accords de travail sur les brevets.

##### ● DESSINS ET MODÈLES

La durée de protection, de 15 ans au plus, est plus courte qu'en France (25 ans).

#### INDE

##### ● MARQUES

Si la législation protège les marques d'usage, il est fortement recommandé d'enregistrer sa marque en Inde avant toute prospection du marché local. Faire inscrire sa marque au registre national des marques notoires offre une protection renforcée.

##### ● BREVETS

Le dépôt local reste préférable par rapport à l'extension internationale : la législation brevet comporte des dispositions très strictes en matière de nouveauté et du caractère inventif des innovations.

##### ● DESSINS ET MODÈLES

La durée de protection est de 10 ans avec prolongation possible de 5 ans supplémentaires.

#### BRESIL

##### ● SPÉCIFICITÉS EN MATIÈRE DE DROITS DE PI

L'Amérique latine ne dispose pas d'un système unifié comme en Europe, il est donc indispensable de se protéger dans chacun des pays où l'on projette de développer une activité commerciale et d'entreprendre les démarches avant d'engager toute discussion commerciale avec de futurs collaborateurs locaux. Dans une région où le niveau d'informalité est élevé, ne pas négliger la protection de ses actifs immatériels afin de pouvoir s'assurer des moyens de défenses en cas de contrefaçon est essentiel.

##### ● MARQUES

Le Brésil a adopté la classification internationale des marques depuis janvier 2000 mais conserve un système mono-classe. Ainsi, si les produits (ou services) sont compris dans une même classe, il suffira d'un seul enregistrement. Les étrangers non domiciliés au Brésil devront passer par un mandataire brésilien (cabinet d'avocats, agents de PI, et tout particulier disposant d'une adresse sur le territoire brésilien).

##### ● BREVETS

Le dépôt international est réalisable en France, mais n'exonère pas des formalités à réaliser en portugais auprès de l'Instituto Nacional de Propriedade Industrial (INPI), 30 mois après le dépôt. Cela vaut également pour les modèles d'utilité.

## Propriété Industrielle à l'international recommandations :

Faites vous accompagner !

- INPI <https://www.inpi.fr/>
- CPI <https://www.cncpi.fr/>
- Pole Innovation PromoSud // EEN

Des aides disponibles : EEN – Province Sud – INPI – CIRI ...



**CPCI** CONSEILS EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

- LA CNCPI
- LES CPI
- ANNUAIRE
- B.A.-BA
- ACTUALITÉS
- AGENDA
- JUB

Recherche [ ] FR EN

**LA CNCPI**  
Qu'est-ce que la CNCPI ?

**LES CPI**  
Qui sont les Conseils en Propriété Industrielle ?

**JUB**  
Articles, Actualités

Entreprise Europe Network TCNIC

15 ans à aider les PME à innover et à se développer à l'international

Vos besoins évoluent. Nous aussi !

www.france.fr [een@orange.fr](mailto:een@orange.fr) Suivez nous #EEN15T5

**Aide aux investissements immatériels - CASE**

Investissement - Innovation

Province Sud

Présentation du dispositif

Le code des aides pour le soutien de l'économie de la province Sud - CASE 2020 institue une aide aux investissements immatériels.

Coordonnées de l'organisme

9 route des Artistes Baie de la Moselle BP 11 98842 Nouméa

Déposer son dossier

Échanger avec un conseiller

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif?

— Entreprises éligibles

Est éligible toute entreprise ou micro-entreprise dont le siège social et l'activité principale sont situés sur le territoire géographique de la province Sud et en situation régulière au regard de leurs obligations fiscales et sociales.

**PASS PI**

Le PASS PI est un soutien financier proposé par l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) qui permet de prendre en charge une partie de vos frais de propriété intellectuelle.

Pour qui ?

Vous pouvez bénéficier du PASS PI si vous êtes une PME (incluant les microentreprises) s'inscrivant dans une démarche d'innovation.

Pour quoi ?

Recherche d'autorités et dépôts de vos droits de propriété intellectuelle à l'international - Évaluation - Droits PI et optimisation fiscale - Accompagnement contractuel (revend de droits - licences) - Analyse précontentieuse d'un litige - Protection de vos créations numériques et réseaux informatiques

Combien ?

Vos frais juridiques et d'avocat sont pris en charge à hauteur de 50%. Vous pouvez bénéficier de 3 PASS PI pour 3 prestations distinctes. Le montant maximum d'une prestation est de 6 000 € soit 3 000 € pris en charge par l'INPI. Le montant cumulé des trois PASS ne peut pas excéder 10 000 € soit 5 000 € pris en charge par l'INPI.

Matinale - Se prémunir des risques à l'international

CCI - 26 novembre 2024

**Merci pour votre attention**

  
**PromoSud**  
Société de Financement et de Développement de la Province Sud

**Christophe Carbou**  
*Directeur Innovation*  
**SAEM PROMOSUD**

+687 77 65 70  
✉ christophe.carbou@promosud.nc

## Qu'est-ce que le droit d'auteur ? Juridiquement ...

Titre de propriété visant à protéger toutes les œuvres de l'esprit quels qu'en soit le genre, la forme d'expression, le mérite ou la destination (notamment les logiciels).

Le droit naît du seul fait de la création.

Le droit appartient au créateur.

Durée 70 ans après la mort de l'auteur.

Prix dépôt e-soleau

15 Euros (1,8 k XPF) / 10 Mo de données

## En pratique ...

Même si aucun dépôt n'est nécessaire pour faire naître le droit, il est important de dater de manière certaine la date de création

(Huissier, Notaire, Enveloppe Soleau).

## Qu'est-ce qu'un brevet ? Juridiquement ...

Titre de propriété visant à protéger une solution technique à un problème technique.

Le droit au brevet s'acquiert par le dépôt d'une demande et sa délivrance.

Droit territorial au maximum 20 ans.

Principaux actes interdits sans autorisation:

Fabrication, commercialisation, importation,...

Prix dépôt brevet

4500 Euros (540 k XPF) / dépôt Fr par un CPI  
+ 38 Euros (4,6 k XPF) d'anuités

## En pratique ...

Un Brevet doit respecter des critères de validité:

- Nouveauté, Activité inventive & Application industrielle.
- **Toutes les divulgations faites avant le dépôt sont opposables même celles faites par l'inventeur.**

La protection conférée par un Brevet est définie par la portée des revendications délivrées. Le contenu d'une demande de brevet est publié.

## Qu'est-ce qu'un dessin & modèle ? Juridiquement ...

Titre de propriété visant à protéger l'apparence d'un produit, ou d'une partie de produit, caractérisée en particulier par ses lignes, ses contours, ses couleurs, sa forme, sa texture ou ses matériaux.

Un D&M s'acquiert par l'enregistrement.

Droit territorial au maximum 25 ans (5 x 5 ans).

Principaux actes interdits sans autorisation: Fabrication, commercialisation, importation,...

Prix dépôt dessin & modèle  
entre  
39 et 86 Euros (4,7 et 10,3 k XPF) / pour 5 ans

## En pratique ...

**Non contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs** seule condition de fond examinée par l'INPI

Un D&M vise à protéger les caractéristiques ornementales d'un objet.

Les caractéristiques fonctionnelles ne peuvent pas être protégées par un D&M (voir brevet).

Un D&M doit respecter des critères de validité:

Nouveauté & caractère propre au moment du dépôt. (12 mois d'antériorité permis pour le créateur)

## Qu'est-ce qu'une marque ? Juridiquement ...

Titre de propriété sur un signe distinctif pour des produits et/ou des services visés dans le libellé de la marque.

La marque s'acquiert par l'enregistrement.

Droit territorial de **10 ans** indéfiniment renouvelable.

Principaux actes interdits sans autorisation: Usage, Retrait, Modification,...

Prix dépôt d'une marque

190 à 270 Euros (22,8 à 32,4 k XPF) / pour 10 ans

## En pratique ...

Préalablement à l'usage d'une marque ou de son enregistrement, il convient de vérifier que celle-ci ne constitue pas une contrefaçon d'un droit antérieur (notamment d'une marque antérieure).

La marque constitue un signe de ralliement pour la clientèle.

Elle permet à son titulaire de pouvoir s'opposer à ce qu'un tiers (notamment un concurrent) utilise un signe identique ou proche pour des produits et/ou services identiques ou similaires.

La marque est un élément de l'actif immatériel qui peut être valorisé et transmis. Généralement, le dépôt d'une marque est associé à la réservation de noms de domaine.

# 4. Sécurisation des contrats

Maître Philippe DUPUY, avocat Droit des Affaires

# 7 questions à Maître Philippe DUPUY

---

1. Maître Dupuy, qui êtes-vous ?
2. Qu'est un contrat commercial international ? Et pourquoi le mot « international » est-il important ?
3. Quels sont les éléments essentiels qui doivent apparaître dans un contrat commercial international ?
4. Quel est le rôle des incoterms dans un contrat à l'export ? Comment choisir celui qui convient le mieux aux transactions qui vont être effectuées ?  
  
Incoterm : International Commercial Terms
5. Comment s'assurer que le paiement sera sécurisé et effectué dans les délais convenus ?
6. Quelles clauses essentielles dois-je inclure pour gérer les imprévus (force majeure, sanctions, retards) avec mes partenaires étrangers ?
7. Comment protéger efficacement ses produits, sa marque et ses données sensibles dans un marché étranger ?

# 5. Gestion du transport

---

Jim O'DRISCOLL, Sales Manager  
LOGISTIQUE TRANSIT NOUMEA



# 6. Veille réglementaire

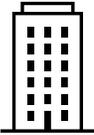
# La veille réglementaire

Plusieurs types d'organisations sont en charge de la veille réglementaire selon leur mission et leur domaine d'activité.



**Les douanes nationales** qui publient régulièrement des informations sur les procédures douanières, tarifs douaniers, et règlements à respecter :

- En France : [Accueil | Portail de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects](#)
- En Nouvelle- Calédonie : [Direction des Douanes de Nouvelle-Calédonie](#)



**Les ministères** : *Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères* pour les embargos ou sanctions internationales, et *Ministère de l'Économie et des Finances* pour les régulations économiques.



## Organisations internationales

Ces entités définissent des cadres réglementaires internationaux :

- **Organisation mondiale du commerce (OMC)** :
  - Gère les accords commerciaux mondiaux, les barrières non tarifaires et les différends commerciaux.
- **Organisation mondiale des douanes (OMD)** :
  - Propose des réglementations douanières et facilite l'harmonisation des procédures.
- **Union européenne** :
  - Publie des règlements et directives harmonisant les règles entre les États membres, par exemple via le *Journal officiel de l'Union européenne (JOUE)*.
- **Nations Unies (ONU)** :
  - Imposent des sanctions ou embargos via leur *Conseil de sécurité*.

**Business France** publie et met à jour régulièrement des fiches pays et des fiches réglementaires sur son site : [www.teamfrance-export.fr](http://www.teamfrance-export.fr)

**Les CCI locales et CCI France International** offrent un accompagnement sur les réglementations commerciales internationales.

Elles organisent également des formations, des conférences et des publications liées aux exportations.

Site internet [Lexportateur.com](http://Lexportateur.com) (site internet créé et géré par la CCI Ile de France)

En Nouvelle-Calédonie : [www.cci.nc](http://www.cci.nc)

**Les fédérations professionnelles et les Clusters** Ces structures sectorielles fournissent des informations actualisées sur les réglementations spécifiques à un domaine.

En Nouvelle-Calédonie : MEDEF, FINC, NCT&I, FCBTP, Cluster Maritime...

**Les services sanitaires** pour l'export de végétaux, d'animaux vivants, de viande, miel...

En Nouvelle-Calédonie : [Direction des Affaires Vétérinaires Alimentaires et Rurales](#)

**Organisations spécifiques au transport et à la logistique** : En Nouvelle-Calédonie Aircalin et les transitaires

# Questions / Réponses

---

# QR CODE TIME!

---



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

